

## Le grand flou

« Quand c'est flou, il y a un loup ». Et avec ce gouvernement, le projet de réforme des retraites est particulièrement flou. À force de jouer sur les mots et de ne pas répondre aux questions précises des parlementaires ou des représentants des organisations syndicales, il a perdu toute crédibilité.

D'abord, pourquoi engager maintenant cette réforme, alors que les discussions qui se sont engagées depuis près de deux ans ont clairement montré qu'il n'y avait pas d'accord ? D'autant que l'idée selon laquelle un régime universel serait intrinsèquement juste est tout à fait contestable. « Un système unique face à des situations différentes ne produit pas de l'égalité mais au contraire de nouvelles inégalités », a rappelé Olivier Faure, le 15 janvier, en présentant les propositions du Parti Socialiste pour une réforme des retraites juste (voir page 2).

Le flou qui entoure le projet du gouvernement trouve sa traduction la plus concrète dans le nombre de circulaires auquel renvoie le projet de loi : un tiers des articles !

La loi Fillon de 2010 n'en comportait aucun et celle de 2014 seulement deux. Et encore, l'un d'eux portait sur l'adaptation du texte à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte.

L'article 63 du projet de loi prévoit une ordonnance pour prendre « toute mesure permettant de remédier aux éventuelles erreurs résultant de la présente loi ». C'est dire si ce projet a été minutieusement préparé et si ses promoteurs croient en leur texte !

De plus, le Parlement, à quelques jours de l'examen du projet de loi, ne disposait



Il faut retirer ce projet

toujours pas de simulations. « On nous présente une réforme qui constitue un basculement de notre système de retraites sans aucune donnée précise, sans la moindre simulation. Aucun parlementaire digne de ce nom ne devrait pouvoir approuver une réforme dont il ne sait rien », a fortement martelé Olivier Faure. « Cela reviendrait à signer un chèque en blanc au gouvernement ». Or, comment oublier que ce projet intervient après l'adoption de plusieurs mesures qui montrent que cette majorité a de la suite dans les idées : tout faire pour détricoter notre modèle social. On l'a vu à travers les réformes fiscales qui ne profitent qu'aux plus riches mais aussi à travers les attaques répétées contre le pouvoir d'achat des retraités par le biais de la CSG ou de la désindexation de leurs pensions. La réforme des indemnités des demandeurs d'emploi montre également que les plus modestes sont toujours les principales victimes de la politique d'Édouard Philippe.

Faut-il pour autant refuser toute forme d'évolution de notre système de retraites ? Non, bien sûr. Il n'existe pas de système parfait même s'il faut tout de même souligner que notre pays est celui qui compte le moins de retraités pauvres. Mais, il est cependant nécessaire de le réformer afin de le rendre encore plus juste.

CAP  
FINISTÈRE  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 23/01/2020

SITE DE DEPOT  
P1  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Tambouille électorale

Alors que LREM peine à présenter des listes pour les Municipales, le ministère de l'Intérieur vient de créer sur mesure une nouvelle catégorie politique : les listes « Divers centre ». Cette étiquette sera attribuée aux listes officiellement investies par LREM et ses alliés, mais surtout, - et c'est là que réside le scandale de cette circulaire - elle pourra l'être aussi aux listes qui n'auront reçu qu'un simple soutien ou celui du MODEM.

Cette règle qui bénéficie au seul parti au pouvoir et explique pourquoi la République en marche multiplie les déclarations de soutien.

Il suffit, en effet, à la direction nationale de LREM d'affirmer son soutien à une liste pour que celle-ci soit ipso facto enregistrée comme « Divers centre » et peu importe qu'elle ne compte que quelques candidats LREM, voire aucun.

Les têtes de liste concernées peuvent exiger le retrait de ce soutien qu'elles n'ont d'ailleurs, le plus souvent, pas demandé.

# Nos propositions

**Reprenant la vieille antienne thatcherienne selon laquelle «il n’y a pas d’alternative», le gouvernement cherche à faire croire que son projet de réforme du système de retraites serait le seul possible.**



Pour une réforme juste

Il n’en est évidemment rien et les socialistes l’ont démontré, le 15 janvier, en annonçant leurs propres propositions.

Pour les socialistes, une réforme du système des retraites devrait répondre à plusieurs principes. D’abord, qu’il ne contribue pas à baisser le montant des pensions que touchent les retraités.

Ensuite, alors qu’on ne cesse d’entendre qu’il faut «**revaloriser la valeur travail**», cette réforme doit vraiment le faire en insistant sur le fait que la retraite est un salaire différé.

Et enfin, qui dit travail dit pénibilité et une réforme juste doit la prendre en compte et admettre que travailler avec un marteau piqueur ou avec un stylo n’a pas le même impact sur la santé de celles et

ceux qui les manipulent. Une fois ce cadre posé, il existe de nombreuses manières de rendre le projet juste.

En premier lieu, les socialistes refusent tout financement qui reposerait sur un nouvel allongement de cotisations et toute mesure d’économies sur le dos des retraites. Cela signifie notamment une opposition claire à tout âge pivot conduisant à devoir choisir entre travailler plus ou gagner moins. L’hypothèse de l’instauration de cet âge pivot n’a été que «**provisoirement**» écartée. Cela signifie aussi le maintien du départ à la retraite à 60 ans, pour les carrières longues.

**« Cette réforme doit être guidée par les principes de justice, de dignité et de prévention. »**

La réforme qu’il faudrait mettre en œuvre doit se fonder sur les principes de justice, de dignité et de prévention.

Alors que l’égalité femmes/hommes est censée être la priorité du quinquennat, une réforme juste doit intégrer l’égalité salariale en modulant le montant des cotisations en fonction des efforts réalisés par les entreprises. Les pensions de réversion doivent être maintenues à 55 ans. Elles doivent également bénéficier aux couples pacés.

L’égalité n’est pas l’uniformité, surtout dans un pays où les inégalités progressent. Comment traiter de manière identique

des salariés qui ont une espérance de vie qui peut varier de treize ans? Traiter à l’identique le cadre et l’ouvrier revient à faire payer la retraite du premier par le second.

Pour y remédier, les socialistes proposent de réinstaurer les quatre critères de pénibilité supprimés par la loi Pénicaud : port de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et risque chimique. Sont directement concernés, les salariés du **BTP**, une bonne partie de ceux de l’industrie, les hôtesse de caisses et les manutentionnaires de la logistique et de la distribution.

Et il faut, enfin, instaurer un financement spécifique de la pénibilité sous la forme d’un bonus/malus en fonction des efforts réalisés par les entreprises pour limiter la pénibilité.



Les socialistes font des propositions

Une réforme juste est possible. Il faut, pour y parvenir, que le gouvernement retire celle qu’il tente d’imposer et prenne le temps de revoir sa copie.

## Les principes de la réforme



### La pénibilité

Les **4** critères supprimés en 2017 doivent être réintégrés. La prévention de la pénibilité doit devenir une réalité et un mécanisme de bonus-malus doit permettre de la favoriser.



### L’égalité femmes/hommes

Une réforme juste lierait le niveau de cotisations des entreprises au respect des objectifs d’égalité salariale.



### De nouvelles sources de financement

Il est possible de financer le système en prolongeant la caisse d’amortissement de la dette sociale, en maintenant à **28,1%** les cotisations pour les hauts revenus ou en taxant les revenus financiers

# Une parole précieuse

La parole de Bernard Cazeneuve est précieuse car rare. Rare et réfléchie, comme ont pu s'en rendre compte celles et ceux qui l'ont rencontré durant son périple breton, le week-end dernier. À Brest, d'abord, le vendredi, où il a présenté et dédié son livre «*À l'épreuve de la violence*», puis à Trélivan, où il est intervenu, en compagnie du président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard, devant les adhérents des Côtes-d'Armor.



Bernard Cazeneuve à Brest

Pourquoi a-t-il décidé de prendre la plume et de revenir, de manière précise et factuelle, sur les événements qu'il a vécu place Beauvau ?

«**J'ai voulu apporter ma part de vérité alors que certains écrivent l'histoire du quinquennat précédent en fonction de leur intérêt politique**». C'est la raison pour laquelle ce premier tome est très factuel. Le second, qui couvrira la période 2015/2017 sera plus politique.

Bernard Cazeneuve n'apprécie pas l'époque que nous vivons, faite de tweets, de clash et de punch line. À l'immédiateté qui exacerbe et qui hystérise, il préfère la pondération. À l'émotion, il répond par la rationalité. Certains ont voulu faire passer cette rigueur pour un manque de sensibilité. C'est évidemment faux et Bernard Cazeneuve s'en est expliqué. S'il n'intervient pas après la mort accidentelle de Rémy Fraisse, c'est parce qu'il ne pense, à ce moment, qu'à la peine des parents et des proches de la victime et ne poursuit qu'un seul but : que la vérité éclate. C'est donc au procureur de la République, en charge de l'enquête, de communiquer, pas au ministre de l'Intérieur qui respecte, scrupuleusement, la séparation des pouvoirs.

On ne sort pas indemne du ministère de l'Intérieur, selon Bernard Cazeneuve.

Celui qui est considéré comme l'homme le mieux informé de France est aussi celui à qui tous les services de sécurité doivent rapporter les pires exactions commises ou les tentatives heureusement empêchées.

Il faut prendre garde de ne pas se laisser griser et surtout, ne jamais oublier que le ministre de l'Intérieur est chargé de la sécurité et de la répression de la délinquance, mais aussi, en même temps, du respect des libertés publiques. «**Il est autant comptable de l'efficacité des forces de l'ordre que du vivre ensemble et de la concorde**», a insisté Bernard Cazeneuve qui, place Beauvau, a multiplié les consignes de pondération. «**Il ne peut y avoir de République exemplaire sans forces de l'ordre impeccables**». Le ministre de l'Intérieur doit soutenir les forces de l'ordre et rappeler sans cesse leur dévouement au service du pays, mais il ne doit tolérer aucun manquement. «**Tous ceux qui passent leur temps à théoriser les violences policières ne rendent pas service à la République**», a insisté Bernard Cazeneuve.

L'ancien ministre de l'Intérieur veut par-dessus tout être utile à la France. En particulier, en évoquant le risque terroriste islamiste toujours aussi fort. Notre pays avait, avant 2015, déjà été frappé par des attentats islamistes. Mais ils étaient commis par des terroristes qui venaient de pays étrangers et qui tentaient ensuite de s'enfuir. En 2015, notre pays a été confronté à un autre phénomène : des ressortissants français, fanatisés par une propagande numérique, rejoignent des combattants islamistes au Levant. Ce terrorisme réticulaire, selon la formule de Gilles Keppel, attire des milliers de personnes. Entre 2014 et 2015, nous sommes passés de 300 à 1 200 personnes endoctrinées.

**«Trop souvent les postures remplacent les convictions.»**

Le combat contre ce phénomène nouveau a dû être mené très rapidement, dans des conditions difficiles, alors même qu'entre 2007 et 2012, 13 000 postes avaient été supprimés dans les services de police ou de gendarmerie.

La France traverse une crise grave. Les tensions sont palpables et le pays peut à tout moment basculer dans la



Être utile à la France

violence. Plusieurs raisons expliquent cette situation. D'abord, trop souvent la posture remplace les convictions et certains n'hésitent pas à organiser la confrontation au lieu d'avoir le courage de rechercher la vérité. Ensuite, le sens de l'État se perd. Quand on est au gouvernement, ce n'est pas pour préparer le congrès de son parti ou la prochaine élection. Lorsqu'on a l'honneur de participer à un gouvernement, chaque propos peut avoir des conséquences graves et il est indispensable de bien mesurer la portée de chaque déclaration. Les injustices et les inégalités exacerbent les tensions, surtout dans un pays où des territoires se sentent abandonnés. À cet égard l'ancien premier ministre a dénoncé les cadeaux fiscaux aux plus favorisés et la remise en cause des dispositifs de solidarité.

Enfin, le comportement des dirigeants politiques devrait être exemplaire. Or, les séances de questions au gouvernement se déroulent dans le brouhaha voire le vacarme. Tout le contraire de l'esprit de pondération que prône Bernard Cazeneuve qui considère que la gauche humaniste ne pourra pas se reconstruire aux marges.

La question de sa candidature à l'élection présidentielle de 2022 lui a été posée. Bernard Cazeneuve, sans fioriture, a une nouvelle fois indiqué n'être candidat à rien. Dont acte. Il aurait d'ailleurs été surprenant qu'il profite de son passage à *Dialogues* pour annoncer se lancer, deux ans avant, dans la course à la Présidentielle. Cependant, l'ancien premier ministre a tout de même pu tester sa côte de popularité auprès de ses lecteurs. Et il a pu faire savoir aux socialistes, que, en fonction de la configuration politique dans les mois qui viennent, ils peuvent compter sur un candidat d'expérience qui prend la parole lorsque c'est nécessaire et pas en fonction de l'air du temps.

# Les hussards de la transition écologique

15 et 22 mars  
Premier et second tours  
des Municipales.

J-58

Bonnes campagnes  
à toutes et à tous !

**La COP21, organisée en 2015 à Paris, s'était conclue sur un message d'espoir lié au volontarisme de certains États. Mais force est de constater que les pratiques anciennes ont repris cours. Ainsi, la COP25 organisée en urgence à Madrid s'est achevée sur un nouveau cri d'alarme des experts du GIEC.**

C'est dans ce contexte qu'à l'initiative du Think Tank L'Hétairie, une centaine de maires et de candidat.es aux Municipales (\*) ont publié, le 14 janvier, une Tribune dans Libération.

Si les États semblent impuissants à relever les défis, les collectivités locales, quant à elles, doivent montrer la voie.

« La campagne des Municipales offre précisément l'occasion de penser concrètement le combat contre le réchauffement climatique. Et, au-delà des postures, des thèmes vagues ou du concours Lépine de mesures d'affichage, il est urgent de transformer collectivement notre modèle de développement local », expliquent ces élu.es et candidat.es.

**« Les villes n'occupent que 2% de la surface de la planète, mais elles produisent 80% des émissions de CO2 et consomment 75% de l'énergie mondiale. »**

« Car si les villes n'occupent aujourd'hui que 2% de la surface de la planète, elles produisent 80% des émissions de CO2 et consomment 75% de l'énergie mondiale. Elles ont une empreinte écologique qui dépasse les strictes limites géographiques de leurs territoires : leur emprise s'exerce à la fois via l'occupation du sol par les infrastructures urbaines (logement, réseaux, équipements, usines, espaces de circulation, etc.) mais également au travers des transformations généralisées de l'environnement imposées par leurs activités de production, de circulation et de consommation.

En réaction, la Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec le WWF France, avait initié une démarche novatrice en organisant une COP21 locale. Celle-ci a permis de déboucher sur un accord local pour le climat signé entre les 71 communes de la métropole, une centaine d'entreprises et 17 coalitions d'actions regroupant acteurs privés et publics afin

d'atteindre 100% d'énergies renouvelables en 2050 sur le territoire. Cet exemple montre que pour déborder les strictes compétences d'une collectivité qui ne permettent d'agir que sur une part limitée des émissions de GES, qui relèvent pour l'essentiel des secteurs marchand et industriel, il faut mettre en mouvement toutes les forces d'un territoire, définir des objectifs partagés et la contribution de chaque partie pour les atteindre.

Nous, maires ou candidats de gauche, nous engageons à faire de nos collectivités les animatrices de dynamiques territoriales indispensables à l'atteinte des objectifs collectifs de réduction des émissions de GES. Nous nous engageons à organiser des COP26 territoriales et à instituer des GIEC locaux qui permettront :

- La mise en place d'une dynamique partenariale étendue à l'ensemble des acteurs d'un territoire ;

- L'engagement de tous ces acteurs sur des objectifs concrets et opérationnels en matière de transition écologique ;

- De recenser, agréger, soutenir et faire connaître les initiatives individuelles et collectives, institutionnelles ou privées, et de partager les bonnes pratiques,

- De faire converger les efforts vers au moins quatre objectifs partagés : une réduction drastique de la consommation d'énergie ainsi qu'une évolution vers des territoires 100% énergies renouvelables, une diminution drastique de la production de déchets, la mise en place de filières d'alimentation biologiques et locales, la rénovation thermique, voire phonique, de l'ensemble des parcs immobiliers, à l'horizon 2050.

Convaincus que les maires et les présidents d'agglomérations, leurs équipes, doivent être "les hussards de la transition écologique", nous appelons tou.te.s les candidat.e.s de gauche aux Municipales à faire de ces COP26 territoriales l'outil d'ambitions territoriales renouvelées en matière écologique et d'un changement effectif face à l'incurie des États. »

(\*) Dont, pour la Bretagne François Cuillandre à Brest, Isabelle Assih à Quimper, Jean-Paul Vermot à Morlaix, Laurent Péron au Relecq-Kerhuon, Nathalie Appéré à Rennes, Marie Ducamin à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine), Hervé Guihard à Saint-Brieuc, Vincent Le Meaux à Plouëc-du-Trieux et Jean-Louis Miles à Larmor-Plage.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1296 - Vendredi 24 janvier 2020  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

### Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP

